

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS  
TRANSPARENCE - EQUITE - EROBITE

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette  
**ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 310/09/2026**

A L'ENTREPRISE SPARTAN QUARRIES Sarl.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 70-T-CGPMP-SL-2024, conclu avec le Secteur de Luilu, pour un montant total hors taxe dollars américains cent soixante-deux mille six cent six, trente-s x centimes (USD 162 606,36) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains mille cent trente-huit, vingt-quatre centimes (USD 1 138,24), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 08/09/2026



Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Établissement

Directeur Général

0000310